



Mise en œuvre de la méthodologie régionale d'établissement des équations allométriques pour les forêts du bassin du Congo

Les acteurs impliqués et leurs rôles



Réalisation des premières séances nationales de travail

Objectifs:

- Rencontrer et identifier les acteurs clés de chaque pays;
- Présenter et discuter de la méthodologie régionales aux acteurs nationaux;
- Affiner la cartographie pré-établie des acteurs clés.

Pays	Date
Cameroun	26/02/2014
RDC	2-4/03/2014
Congo Brazzaville	10/03/2014

Synthèse des séances nationales sur la mise en œuvre

	Cameroun	RDC	Congo
Participation	CN-REDD		
	Universités (Yaoundé1, Dschang, Buea)	Universités (Unikin et Unikis)	Université M.Ngouabi
	IRD, CIFOR, RIFFEAC, IRAD	DIAF, OSFAC, WCS, OCEAN, INERA	
	FAO MNV	FAO/UNREDD	
	Wijma	FIB	
Points commun des discussions	Nécessité de clarifier la valorisation des données scientifiques (valorisation locale par les institutions de recherche nationales (appui consortium) et valorisation régionale par le projet)		
	Mieux argumenter les avantages des opérateurs privés à participer au projet		
	Proposition pour un engagement collaboratif multipartite (administration nationale, projet, exploitants forestiers)		
Souhaits	Prioriser la collaboration et le renforcement des capacités des institutions qui s'intéressent aux Equ. Allo.	Un point focal basé à Kisangani en appui à la CN REDD	Renforcer la synergie entre les acteurs
		Privilégier les partenariats existants (Unikis /Secteur privé/ WCS)	Etudier la faisabilité de travailler dans les séries de recherche

Réaliser la collecte des données sur les sites
Valorisation des données locales de biomasse

Institutions scientifiques

Contrôle qualité

Convention de financement

Échanges et transferts de données

Suivi de l'exécution des plans opérationnels et facilitation de la mise en œuvre au besoin.

Les partenaires techniques et projets

Formation

Consortium 2b

Administrations

Mise à disposition de leurs données de biomasse et participation à la valorisation régionale

Les acteurs privés

Convention de collaboration

Contribution aux efforts de développement scientifique (principe 8 du FSC)

Contribution à l'organisation logistique

Mise à disposition des données d'inventaire

1. Les administrations

Rôles:

Suivi de l'exécution des plans opérationnels (CN-REDD) en collaboration avec le consortium et le PREREDD = mission conjointe avec le point focal « équations allométriques »

Faciliter les mesures de biomasse par :

- obtention d'autorisations de coupes d'arbres,
- facilitation d'import du matériel de mesure,
- communication.

Ministères en charge

- Les CN-REDD (Cameroun, Congo, RDC, RCA, GE)
- Point focal changement climatique (Gabon)
- DGEF (tous les pays)
- DIAF (RDC)
- Service des inventaires (Cameroun)
- Centre de données forestières
 - Congo (CNIAF)
 - RCA (CDF) ...

2. Les institutions de formation et de recherche nationales

- Instituts nationaux (IRD, IRAD, ICRA, INERA, IRET, ...)
- Universités
 - RCA : Univ. Bangui
 - Cameroun: Dschang, Yaoundé1
 - RDC : Kinshasa, Kisangani
 - Gabon: Masuku
 - Congo: M.Ngouabi
 - GE : Bata

Rôles

- Effectuer les mesures de biomasse sur le terrain
- valoriser les données de biomasse qui en seront issues

La participation des acteurs scientifiques sera formalisée par une convention de financement

3. Les partenaires techniques et projets

- Institutions sous régionales (FAO projet MNV, le programme UN-REDD)
- Projets REDD+ régionaux
- Projet Dynaffor
- Projet AGEDUFOR, Projet pré-IFN (RDC)
- PAGEF (Congo)
- Projet Mai Ndombe
- Mesures destructives de biomasse IRD - Alpicam

Rôles

- **Mise à disposition de leurs données de biomasse et**
- **participation à la valorisation régionale**

4. Partenaires privés

- Les exploitants forestiers
- Autres: projets REDD+, projet de construction de barrage hydraulique,
- permis miniers, parcs nationaux et réserves, ...

Rôles

- Faciliter l'accès au terrain (logistique, hébergement, électricité,...) ;
- Mettre à disposition de données d'inventaire forestier qui permettront d'optimiser le plan d'échantillonnage pour les mesures de biomasse.

La participation des acteurs privés sera formalisée par une convention de collaboration multipartite

Recommandations

En fonction des réalités de terrain et du vécu lors des séances nationales, **nous recommandons pour la phase 2:**

- **l'implication effective du secteur privé dans les différentes discussions;**
- **l'exploration des possibilités de travailler avec les projets type REDD+;**
- **cibler les besoins des institutions scientifiques en matière de renforcement de capacité ;**
- **la possibilité d'avoir plusieurs sites dans un pays avec la participation des acteurs clés des pays ne disposant de sites ;**
- **la mise en place d'un accord de partenariat avec le Gabon sur la composante.**

Merci pour votre attention



Terre Environnement Aménagement

www.terea.org

contact@terea.org